

Procès-verbal De l'assemblée générale du 20 juin 2011

L'assemblée s'est déroulée au Château d'Ollon. La première partie concernait la partie statutaire et la seconde, comprenait une présentation de l'assainissement de la décharge du Pont Rouge par Monsieur Eric Bernard Meier, chef du projet chez CIMO.

Début de la séance : 19h10 !

Présences : Le comité ainsi qu'une dizaine de personnes.

Excusés : Laurent Trisconi, Nathalie Michellod, Evelyne Bezat, Luisiana Lorenzelli, Marie Madeleine Bonvin.

Partie statutaire

1. Mots de bienvenue, présentation et approbation de l'ordre du jour.
2. Lecture et approbation du PV de l'assemblée 2010.
3. Rapport d'activités :
 - Stands à Monthey, un au marché de Noël et un autre au printemps lors d'un marché du mercredi.
 - Distribution des pétitions contre la voltige dans les boîtes aux lettres.
 - Rencontre avec Monsieur Blatter le 3 mars à la Satom sur l'information dans les écoles (amélioration du discours). Demande également d'une meilleure information sur les émanations de l'usine.
 - Durant l'arrêt de maintenance de la raffinerie en avril, intervention auprès du SPE et de Tamoil concernant les odeurs et les fumées. Le SPE demande à la raffinerie de répondre à nos doléances qui le fait d'une façon évasive.
 - Dépôt des pétitions contre la voltige le 16 juin à Berne accompagné d'un dossier de presse. 1063 signatures ont été récoltées.
 - Interpellation par le député aux Etats Vert Luc Recordon sur la demande de Chablair.
 - Conférence de presse le 17 juin avec Radio Chablais, le Nouvelliste et le 24h.
 - Débat à Radio Chablais le 20 juin avec Susanne Jungclaus, un responsable de l'aérodrome de Bex et le syndic de Noville.
 - Suite à ces événements, une vingtaine de nouveaux membres se sont inscrits à Chablair.
4. Lecture et approbation des activités de la première moitié de l'année 2011.
5. Compte de l'exercice 2010.

- Recettes : Fr. 1'945.--
- Dépenses : Fr. 3'006.50
- Perte : Fr. 1'061.25
- Fortune au 31.12.2009 : Fr. 4'675.25
- Fortune au 31.12.2010 : Fr. 3'614.--

Les dépenses extraordinaires concernent les flyers et la banderole (Fr. 1'387.--).

Les comptes ont été contrôlés par les vérificatrices des comptes (Mesdames Prisca Vythelingum et Nathalie Gabioud Fasel).

Les comptes sont approuvés par l'assemblée qui en donne décharge au caissier.

Le maintien du montant de la cotisation à Fr. 30.-- est accepté par l'assemblée.

Madame Vythelingum Prisca quitte sa fonction de vérificatrice pour cause de déménagement et est remplacée par Monsieur Cheryl Clivaz.

6. Comité :

Madame Luisiana Lorenzelli a remis sa démission pour des raisons professionnelles et familiales. Elle reste toutefois membre de l'association. La présidente la remercie pour son implication dans le travail du comité.

7. Perspectives:

- Une lettre va être envoyée au SPE pour demander où en sont les assainissements de la raffinerie et si les délais sont respectés.
- Une demande sera faite auprès du SEVEN concernant la station de récupération des vapeurs à Aigle afin de savoir si la VRU est en conformité.
- Chablair va reprendre contacte avec le médecin cantonal vaudois et le pédiatre Bernard Borel pour connaître l'évolution des statistiques de la santé des enfants chablaisiens.
- Relancer le SESA pour connaître la qualité de l'eau de la nappe phréatique et notamment du puits d'Ollon. Connaître leur méthode de contrôle et les migrations des eaux. Demander un screening complet.
- Attendre la réponse à l'interpellation contre la voltige (environ 3 mois).

Présentation

Monsieur Eric Bernard Meier, collaborateur chez CIMO, chef du projet présente l'assainissement de la décharge du Pont Rouge.

Introduction

CIMO est prestataire de service, propriétaire de BASF et Syngenta. L'entreprise s'occupe de :

- Energie
- Traitement des résidus
- Ingénierie et maintenance
- Automation
- Centre de formation (contrat avec plusieurs sociétés)
- Protection du site

- 1. Contrôle d'accès
- 2. Activité du corps de sapeur pompier
- Administration et gestion du personnel
- Centre médical
 - 1. Contrôle régulier des collaborateurs
 - 2. Intervention d'urgence
- Gestion de l'environnement (analyses : eau, air, sol)
- Sécurité des collaborateurs (équipements,...)

400 collaborateurs travaillent chez CIMO et 200 apprentis.

L'OSITE : Ordonnance fédérale des sites pollués.

Le SPE (service de la protection de l'environnement) est l'organisme cantonal de contrôle du respect des lois.

En Suisse, 50'000 sites sont pollués. 5'000 nécessitent un assainissement.

Procédure de l'OSITE :

- 1. Etablissement du cadastre
- 2. Investigation préalable (technique)
- 3. Investigation de détail (comment protéger ? quel est l'urgence ?)
- 4. Projet d'assainissement
- 5. Réalisation

A chaque étape, le SPE doit se prononcer.

CIMO ainsi que des entreprises spécialisées ont été mandatées par les pollueurs. Une convention a été signée avec le SPE et le site chimique.

Décharge du Pont-Rouge

Décharge active entre 1957 et 1979. Essentiellement de la chimie de Monthey.

- Cendre de fours de combustion pour détruire les boues.
- Résidus de production chimique.
- Matériaux de démolition.

Le volume total des déchets représente 70'000 m³.

La décharge est coupée par la voie CFF, la route cantonale et la Vièze.

Il n'existe pas d'inventaire qui préciserait l'endroit où se situe certains types de déchets.

Actions concrètes

En 2006 :

- Installation de piézomètres.
- Analyses des eaux souterraines à diverses profondeurs.
- Test Georadon : identification des récipients métalliques (teste non concluant à cause de la voie de chemin de fer).
- 49 tranchées de 1mètre de large sur 3 à 4 mètres de longueur et de profondeur pour analyser la nature des déchets.

En 2009 :

- Forage pour sortir des carottes à des endroits différents des tranchées.

But de l'assainissement

- Réduction de la charge organique dans la nappe phréatique. Pompage de l'eau.
- Elimination complète de tous les déchets et incinération à l'étranger. Environ 120'000 m³ de déchets spéciaux et de terre de contact.
- Réduction des concentrations résiduelles de polluants (injection d'air, pompage et traitement de l'eau).

Comment assainir ?

- Construction d'une halle où l'on extrait les matières.
- Construction d'une deuxième halle où l'on charge les matières sur camions.
- Durée des travaux d'excavation environ 3 ans.

Logistique

Environ 15 conteneurs par jours jusqu'à St-Triphon puis en train jusqu'à Bâle.

Si les conteneurs vont en Hollande, ils seront probablement acheminés par bateaux.

Projet de revitalisation

Le mandat est confié à un bureau biologiste.

Travaux techniques

- Déboisement.
- Installation de nouveaux piézomètres.
- Travaux préparatoires (routes, déplacements de conduites) dans le courant de l'été 2011.

Travaux administratifs

- Décision d'assainissement de l'Etat du Valais et convention bipartite signée.
- Autorisation de construire.
- Consortium.

Divers

Coût total entre 100 et 130 millions de francs.

208 piézomètres sont posés.

La moitié des méthodes chromatographiques (screening) sont réalisées par le laboratoire cantonal d'Epalinge et l'autre moitié par Cimo.

Fin de la séance : 21h30 !